



TASSIN, le 18 Mai 2022

CONVOCATION à L'ASSEMBLEE GENERALE

Le mardi 20 Septembre 2022 à 10 h à l'APAVE SUD EUROPE à TASSIN

**Cette réunion sera suivie d'un repas à 12 h 15
au Château de Lacroix Laval à Marcy l'Etoile**



Mme, Mlle, M.

(1).....

(1) Rayer la mention inutile

Assistera à l'Assemblée Générale

☐ Oui

☐ Non

Assistera au repas

☐ Oui Nombre de personnes :

Adhérent(e) (*) : x 24.00 € =

Non adhérent(e) : x 39.00 € =

☐ Non

(*) L'ARAL participe exceptionnellement au repas à raison de 15 Euros par adhérent, en raison de l'absence d'activités au cours de l'année 2021, suite aux conditions sanitaires.

Merci de retourner ce bon de participation au plus tard le 12 Juillet 2022, dernier délai, accompagné d'un chèque pour les repas à l'ordre de :

L'ARAL 177 Route de Sain Bel 69160 TASSIN LA DEMI LUNE

Ou transmettre votre réponse sur la messagerie électronique de lina.morazzini@gmail.com avec règlement le jour de l'Assemblée Générale.